

lorsque pareilles mesures s'imposent à la lumière des recommandations du rapport de la Commission royale d'enquête sur les impôts, sur le point de paraître, sont certaines des politiques économiques qu'il y aurait grand avantage à appliquer, en raison de la situation économique prévue pour 1966.

M. Firestone soutient que la cherté excessive de l'argent ou une majoration des impôts pourraient affaiblir l'économie et «transformer les légers nuages qui se dessinent à l'horizon économique en une récession orageuse.»

J'aimerais rappeler au gouvernement qu'il s'agit du même M. Firestone qui, dans son rapport célèbre d'avril 1957, a prévenu le gouvernement libéral que, s'il ne mettait pas fin à sa politique de resserrement monétaire, il s'ensuivrait une régression. Le gouvernement libéral d'alors n'a pas voulu écouter l'avertissement de M. Firestone. Aussi, quand nous avons pris le pouvoir en juin 1957, la régression était déjà bien amorcée. J'exhorte vivement le gouvernement d'adopter la politique préconisée ici par M. Firestone pour remettre le pays sur pied et pour s'assurer que l'économie continue de progresser au lieu de régresser.

J'aimerais rappeler au gouvernement les grands succès qui ont fait suite aux réductions d'impôts présentées par le président Johnson des États-Unis il y a quelques mois. Ces réductions d'impôts, en stimulant les affaires, en créant des emplois et en augmentant de beaucoup la production, ont permis d'amener dans les coffres du gouvernement des États-Unis, au cours de la seule première année, 100 millions de dollars de plus. Il faut que la masse monétaire soit suffisante pour que nos cultivateurs et nos hommes d'affaires puissent acheter la machinerie et le matériel dont ils ont besoin pour accroître leurs affaires et pour garder notre économie en marche. La politique de l'argent cher et des impôts élevés que suit le gouvernement ralentira l'économie et causera du chômage. Si le gouvernement n'abandonne pas immédiatement sa politique de redressement monétaire et persiste à prélever des impôts élevés et à restreindre le crédit, il devra assumer la responsabilité pour le ralentissement des affaires qui surviendra inévitablement comme ce fut le cas par suite de l'adoption de la même politique au début de 1957.

Maintenant, monsieur l'Orateur, j'aimerais dire quelques mots au sujet du traitement réservé aux capitaux étrangers investis au Canada. Il nous faut, chaque année, d'importants capitaux étrangers afin de poursuivre notre développement, car nous n'avons tout simplement pas assez d'argent nous-mêmes pour construire les fabriques, pour aménager les réseaux de transport et pour faire exécuter les travaux de développement nécessaires au progrès de notre économie. Il faut traiter

les capitaux étrangers placés au Canada de la même façon que les capitaux canadiens. Ceux qui les détiennent doivent jouir des mêmes privilèges et être assujettis aux mêmes obligations que leurs homologues canadiens. Nous devons repousser toute tentative des gouvernements étrangers en vue d'influencer leurs filiales par l'intermédiaire des sociétés-mères. Nous voulons que ces filiales étrangères s'établissent ici, qu'elles se développent et qu'elles prospèrent. Nous voulons qu'elles exportent. Nous voulons qu'elles grandissent afin d'offrir de plus en plus d'emplois aux Canadiens. Notre gouvernement doit s'opposer fermement à toute tentative de restreindre les opérations normales des filiales étrangères exploitées au Canada. Je l'ai dit ici-même l'autre jour: comme tous les Canadiens sans doute, je suis profondément désolé de voir le gouvernement refuser de se porter à la défense des intérêts canadiens en protestant contre une telle ingérence.

Maintenant, monsieur l'Orateur, j'aimerais adresser quelques mots au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. MacEachen). Je le prierais d'amener ses collègues à admettre que nos vieillards ne sauraient vivre avec \$75 par mois, comme le gouvernement veut les y obliger. Pour subsister, il leur faut au moins \$100. Qu'il entreprenne dès aujourd'hui de convaincre ses collègues. Nous pourrions ainsi espérer que, le budget une fois établi, la décision de porter à \$100 par mois la pension de vieillesse nous montrera qu'ils auront enfin compris.

Je voudrais dire quelques mots au ministre de l'Agriculture (M. Greene). Vu qu'il vient de la même partie du pays que moi, les problèmes auxquels font face les cultivateurs de l'Est lui sont sûrement familiers, et je n'ai aucun doute qu'il acceptera les suggestions que je vais faire en faveur des gens qui habitent la circonscription de Northumberland que j'ai l'honneur de représenter.

1. Porter le prix du lait industriel à \$4 les cent livres.

2. Réformer les régimes d'inspection du lait et d'épreuves concernant les matières grasses et solides, de telle sorte que nos cultivateurs obtiennent un prix juste pour le lait qu'ils livrent.

3. Effectuer plus de recherches sur l'élevage, l'alimentation et la vente des bovins et des porcs, ainsi que sur la mise en marché de leurs produits, afin que nos cultivateurs en tirent un plus grand profit.

4. Faire tout son possible afin que disparaissent les restrictions sur la production du tabac, en persuadant le ministre du Commerce (l'honorable M. Winters) d'en exporter davantage.